



"Beûeûrk! Un monstre!"
"Au secours, les Martiens ont débarqué!"
"Hé, toi, le Carnaval est terminé, tu sais!"

Fondation Belge des Brûlures
Rue F. Landrain 43
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

**VOTRE SOUTIEN EN 2006
MÉRITE DEUX REMERCIEMENTS:**

1. une attestation fiscale
2. un "Certificat d'Héroïsme 2006"
dessiné spécialement pour vous
par Matthieu

Wezembeek-Oppem, le 24 février 2006

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici un petit aperçu des moqueries que Matthieu, le petit garçon de la photo, subit régulièrement. Des mots abominables qui à chaque fois lui fendent le cœur. Matthieu n'est pas un monstre. Matthieu n'est pas un Martien. C'est tout simplement un petit garçon qui a survécu à de terribles brûlures.

Matthieu doit porter un masque et des vêtements compressifs suite à ses graves brûlures. C'est pourquoi il apparaît ainsi sur la photo. Ce masque est primordial pour lui, mais il le déteste. En plus, à cause de toutes ces méchantes remarques et de ces vexations, il n'ose quasiment plus sortir de chez lui. Il se résigne à rester cloîtré dans sa chambre où, tristement, il lit des bandes dessinées ou bien dessine.

Le seul endroit où Matthieu ose encore se montrer et jouer le cœur léger, c'est au camp de réintégration de la Fondation Belge des Brûlures. Ici, les enfants comme Matthieu ne sont ni "différents" ni "défigurés" ni "monstrueux". Ce sont des enfants, point à la ligne.

Cette année, trois cents enfants gravement brûlés (oui, 300!) pourraient participer à ce camp de réintégration. Un camp où **des jeunes, gravement brûlés comme Matthieu, retrouvent la force de se battre, le courage de sortir au grand jour ou tout simplement de continuer à vivre!** Un tel camp ? Une bouffée d'oxygène, au propre et au figuré. Un tel camp? Vital pour des enfants qui ont subi -et subissent- des traumatismes physiques et psychiques indescriptibles.

Tous les enfants qui ont survécu à l'horreur d'un incendie devraient pouvoir participer à un tel camp de réintégration!

Vous savez que les parents des victimes de brûlures graves sont souvent confrontés à d'énormes problèmes financiers, dus aux frais élevés du traitement et des soins ultérieurs indispensables aux grands brûlés. Les bandages spéciaux et certains types de soins, comme le masque compressif de Matthieu, ne sont en effet pas remboursés par la sécurité sociale.

Reçu délivré en application de l'article 107 du Code des Impôts sur les revenus 1992.

**FONDATION BELGE DES BRÛLURES
RUE F. LANDRAIN 48 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM
N.N.: 428.886.389**

Certifie avoir reçu de:

**PERSO NOM
PERSO RUE
PERSO LOCALITE**

à titre définitif et irrévocable un montant total de:
dans le courant de l'année 2006.

*****XX,XX***EUR**

Certifié exact,
Bruxelles, le 28 février 2007

Charles de Vuyst
Président

CERTIFICAT D'HÉROÏSME 2006

décerné par Mathieu à:
Madame, Monsieur

**Merci pour votre soutien de XX,XX euros
pour les patients victimes de brûlures !**



Imaginez la détresse des parents. Ils ne demandent pas mieux que leur enfant si éprouvé participe à ce camp, sa guérison et son avenir étant les seules choses qui leur importent. D'un autre côté, ils ne peuvent pas le lui permettre, faute d'argent...

Normal alors que nous fassions tout pour que ces enfants puissent partir gratuitement au camp. Et dans ce cadre, j'ai vraiment besoin de vous, de votre soutien: j'ai besoin de 30.000 euros, à savoir 100 euros par enfant. Nous pouvons comprimer les prix à ce point parce qu'un camp comme celui-là repose entièrement sur des bénévoles.

Je n'ose pas vous demander de prendre en charge la totalité du camp d'un enfant comme Matthieu. Mais peut-être le tiers, 33,33 euros, vous paraît possible? Ou même la moitié (50 euros)? Indiquez s'il vous plaît un montant généreux sur votre bulletin de virement pour rendre la joie de vivre à une petite victime pendant les prochaines vacances de Pâques!

Votre générosité est doublement récompensée!

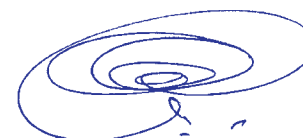
Par le passé, vous avez largement démontré votre bienveillance à l'égard de nos petits patients. Que pour vous, ce ne sont pas des "monstres" mais des êtres sensibles et fragiles. La meilleure preuve de votre dévouement est l'attestation fiscale que j'ai jointe. Conservez-la précieusement et reportez ses données sur votre déclaration d'impôts. Le fisc vous remboursera environ la moitié de vos dons. Une façon appréciable de vous remercier de tout ce que vous faites pour les enfants qui souffrent.

Un témoignage de reconnaissance encore plus précieux est le beau dessin que Matthieu a dessiné pour vous de sa main douloureuse, dans la solitude et le silence de sa chambre. Pour lui, vous êtes un héros, ni plus ni moins, tout comme le pompier qui lui a sauvé la vie. Pour tout ce que vous avez fait, Matthieu vous a attribué le "Certificat d'Héroïsme". Et vous pouvez vraiment l'afficher sur l'un de vos murs avec fierté.

Acceptez-vous de jouer une nouvelle fois le rôle du héros courageux ? Faites alors en sorte que des enfants comme le petit Matthieu puissent oublier leurs souffrances et leurs tourments pendant les vacances de Pâques.

S'il vous plaît, versez 33,33 euros, 50 euros, voire 100 euros, ou le montant qui est à votre portée. Il va de soi que je vous enverrai l'année prochaine une autre attestation fiscale avec nos remerciements.


Meilleures salutations,



Charles de Vuyst,
Président, lui-même grand brûlé.

P.S.: Matthieu reste toute la journée dans sa chambre, caché et fâché contre son corps, son masque, ses vêtements compressifs... Lui permettez-vous de participer à un camp de réintégration bienfaisant, où il recevra toute l'aide et tout l'accompagnement nécessaires? Indiquez s'il vous plaît un montant généreux sur le bulletin de virement: 33,33 euros, 50, 100 ou plus. Merci du fond du cœur, au nom de Matthieu. Et des autres enfants défigurés!

Remarque: Matthieu symbolise les 300 enfants traités chaque année dans les centres pour Grands Brûlés de Belgique. Pour des raisons évidentes de confidentialité, nous avons modifié son prénom.

	<p>FONDATION BELGE DES BRÛLÉS</p> <p>FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE A.R. 16-05-1986 Rue F. Landrain 43 - 1970 Wezembeek-Oppem E-mail: info@brulures.be Site web: http://www.brulures.be</p>
---	---